

FICHE DE POSTE

Agent de maintenance en contrat d'apprentissage

Direction : Production **Activité :** Maintenance

Titre du poste : Agent de maintenance – Agent de production

Activités principales :

- Maintenance préventive des machines et des bâtiments
 - Assurer le contrôle et l'entretien régulier des machines, installations et équipements dans le respect des instructions et modes opératoires définis
 - Participer à l'amélioration et l'optimisation du plan de maintenance
 - Proposer des solutions pour optimiser la sécurité et la performance du matériel
 - Modifier et adapter les postes de travail dans le cadre de l'amélioration continue
 - Veiller au nettoyage régulier et respecter les consignes et procédures de sécurité

- Maintenance curative des machines et des bâtiments
 - Détecter l'origine d'une panne ou anomalie et établir un diagnostic
 - Organiser et programmer les activités et interventions techniques de dépannage
 - Réparer les installations et/ou suivre les intervenants extérieurs pour s'assurer du bon fonctionnement des appareils après réparation
 - Gérer le stock des pièces détachées et composants nécessaires aux interventions

Compétences :

- Savoirs :
 - Techniques en électromécanique, électricité, pneumatique, hydraulique, mécanique
 - Connaître et appliquer les consignes de sécurité, d'hygiène et d'environnement
 - Maîtriser les procédures internes en matière de sécurité et environnement liées aux risques du poste
 - Techniques de gestion et d'organisation de l'activité
- Savoir-faire :
 - Maîtriser les techniques d'intervention sur machine
 - Planifier des interventions en veillant à la continuité de l'unité opérationnelle
 - Savoir alerter sa hiérarchie pour tout incident
 - Capacité à travailler en équipe
 - Savoir s'adapter aux différentes situations de travail et aux contraintes d'exploitation au quotidien
 - Capacité d'analyse et de méthode
- Savoir-être :
 - Faire preuve d'autonomie
 - Avoir un raisonnement logique et un sens pratique
 - Faire preuve de curiosité et être force de propositions concernant son domaine d'activité
 - Informer son responsable en cas de dysfonctionnement ou d'anomalies, comportant une dangerosité pour les personnes, l'activité ou l'environnement
 - Assurer un bon relationnel avec l'ensemble des partenaires